① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	A.G.2.M GEOMETRES EXPERTS	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	9 Rue BOCENO 56400 AURAY	

SIRET 3 8 2 9 5 7 0 5 8 0 0 0 7 8

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 2025-12-31 Net 3
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	60 582	AG 54 603	5 978
	Fonds commercial (1)	AH	604 876	AI	604 876
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	175 317	AQ 50 818	124 499
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	34 415	AS 31 203	3 212
	Autres immobilisations corporelles	AT	110 713	AU 91 960	18 753
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	3 289	BE	3 289
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	4 180	BI	4 180
	TOTAL (II)	BJ	993 372	BK 228 584	764 788
ACTIF CIRCULANT – STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP	207 751	BQ	207 751
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	869	BW	869
ACTIF CIRCULANT – CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	226 836	BY 2 012	224 824
	Autres créances (3)	BZ	29 008	CA	29 008
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT – DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	50 000	CE	50 000
	Disponibilités	CF	143 366	CG	143 366
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	8 546	CI	8 546
	TOTAL (III)	CJ	666 376	CK 2 012	664 364
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 659 748	1A 230 596	1 429 152

Extrait certifié conforme

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR 2 415
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	A.G.2.M GEOMETRES EXPERTS		Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....400.000.)	DA	400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB	
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	36 958
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	323 433
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	49 373
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	809 764
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	225 859
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	168 820
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	19 602
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 750
	Dettes fiscales et sociales	DY	142 305
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3 021
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	18 031
	TOTAL (IV)	EC	619 388
	Écart de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 429 152

RENVOIS				
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	dont - Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		dont - Écart de réévaluation libre	1D	
		dont - Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	453 500
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.G.2.M GEOMETRES EXPERTS

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 429 152€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 49 373€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après .

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, incluant les frais directement attribuables nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Lorsque des composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils font l'objet d'un plan d'amortissement distinct. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable. Les coûts de développement répondant aux critères d'activation sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée d'utilisation estimée.
Le cas échéant, le fonds commercial est amorti sur sa durée d'utilisation ou, à défaut, fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont inclus dans la valeur d'entrée des actifs.

Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'immobilisations ne sont pas incorporés dans le coût des actifs et sont comptabilisés en charges.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement						
Autres immobilisations incorporelles	665 457					665 457
Total Immobilisations Incorporelles (I)	665 457	-	-	-	-	665 457

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain						
Constructions	171 062		4 256			175 317
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 268		147			34 415
Installations générales, agencements, aménagements divers						
Matériel de transport	26 744		11 539			38 283
Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 567		863			72 431
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total Immobilisations Corporelles (II)	303 641	-	16 805	-	-	320 446

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participation évaluées par mise en équivalences						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	3 289					3 289
Prêts et autres immobilisations financières	3 620		560			4 180
Total Immobilisations Financières (III)	6 909	-	560	-	-	7 469
TOTAUX (I+II+III)	976 007	-	17 365	-	-	993 372

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	44 439	10 164	-	54 603
Total Amortissement. incorporelles (Total I)	44 439	10 164	-	54 603
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	38 875	11 943	-	50 818
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	29 463	1 740	-	31 203
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	22 183	3 399	-	25 582
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	58 836	7 542	-	66 378
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	149 357	24 624	-	173 981
TOTAUX	193 796	34 788	-	228 584

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

- Amortissements dérogatoires :

- Néant

- Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début exercice	+ Dotation	- Reprise	Fin exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immo. financières	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

- Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Fonds Commercial :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

- Autres Participations :

- Néant

Stocks :

Les travaux en cours sont valorisés au prix de vente.

Au 31/12/2025, les frais hypothécaires ont également été valorisés dans les travaux en cours.

Les en cours négatifs ont fait l'objet d'un reclassement en "produits constatés d'avance".

Stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières			
Produits Finis			
Marchandises			
En-cours Biens			
En-cours Services	207 751		207 751
TOTAUX	207 751	-	207 751

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours				
Clients et comptes rattachés	2 012			2 012
Autres Actifs				
TOTAUX	2 012	-	-	2 012

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	539
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	14 142
TOTAL		14 681

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		4 180	-	4 180
Clients douteux ou litigieux		2 415	-	2 415
Autres créances clients		224 421	224 421	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		184	184	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	14 037	14 037	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		14 787	14 787	-
Charges constatées d'avance		8 546	8 546	-
TOTAUX		268 570	261 976	6 595
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).
Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	50 000	50 000
Banques	143 366	131 989
TOTAL	193 366	181 989

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
KIPAWARE ASSISTANCE MISES A JOUR	2 630,96		
TERIA 07/2025	1 952,88		

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	5 000	80,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	5 000	80,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	400 000				400 000
Réserve légale	36 502	+456			36 958
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	324 775	-1 342			323 433
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	9 115	-9 115	49 373		49 373

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	335	335	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	225 524	59 636	119 867	46 021
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	41 750	41 750	-	-
Personnel et comptes rattachés	36 393	36 393	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	49 160	49 160	-	-
Impôts sur les bénéfices	7 455	7 455	-	-
T.V.A	48 155	48 155	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1 141	1 141	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	168 820	168 820	-	-
Autres dettes	22 623	22 623	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	18 031	18 031	-	-
TOTAUX	619 388	453 500	119 867	46 021
(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 500			
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	57 101			
(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	41 186			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	23 909
	Charges sociales	8 966
	Charges fiscales	
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	335
	Dettes participations Groupes	
	Dettes participations Hors Groupe	
	Dettes sociétés en participation	
	Fournisseurs	
	Associés	
	Banques	
	Concours bancaires courants	
Autres Charges	Factures à recevoir	18 843
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	
	Participations des salariés	
	Personnel	
	Organismes Sociaux	4 867
	Autres charges fiscales	
	Divers	
TOTAL		56 920

Produits constatés d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA - ENCOURS NEGATIFS	18 031		

Autres Informations Spécifiques :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de 13 personnes

Engagements Financiers donnés et reçus :

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt de : CE N°2310

Montant initial de cette garantie : 100 685

Montant restant dû en capital : 75 452

Date de fin d'échéance de la garantie : 31/12/2036

Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Emprunt de : CE N°3612

Montant initial de cette garantie : 130 000

Montant restant dû en capital : 42 691

Date de fin d'échéance de la garantie : 28/02/2028

Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce + caution M. ILTIS à hauteur de 50 K€ et de M. LUXEREAU à hauteur de 15 K€

Emprunt de : CE N°3960

Montant initial de cette garantie : 85 161

Montant restant dû en capital : 31 322

Date de fin d'échéance de la garantie : 10/03/2028

Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

- Tableaux des engagements de crédit-bail :

Type Crédit-Bail	Redevances Payées		Redevances Restant à payer				Valeur Résiduelle
	De l'exercice	Cumulées	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	Total	
Terrain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations Techniques Matériel et Outillage	39 006,72	92 165,09	35 632,56	65 976,45	0,00	101 609,01	2 088,00
Autres Immobilisations Corporelles	2 534,40	12 583,80	211,20	0,00	0,00	211,20	760,00
TOTAUX	41 541,12	104 748,89	35 843,76	65 976,45	0,00	101 820,21	2 848,00

A.G.2.M. GEOMETRES EXPERTS
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital 400 000 euros
9 Rue du Bocéno 56400 AURAY
RCS LORIENT 382 957 058

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Je vous remercie d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 49 373 euros.

Je vous propose d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- 2 469 euros au compte de réserve légale qui s'élève à 36 958 euros et serait ainsi porté à 39 427 euros,
- le solde, soit la somme de 46 904 euros, à la distribution d'un dividende au profit des associés,

Je vous propose en outre de prélever la somme de 3 096 euros sur le compte « autres réserves », qui s'élève à 323 434 euros et serait ainsi ramené à 320 338 euros, et de l'affecter à la distribution d'un dividende au profit des associés.

C'est ainsi la somme globale de 50 000 euros qui serait distribuée aux associés.

Ce dividende serait mis en paiement à compter de ce jour.

Je propose qu'il soit, à titre exceptionnel, réparti entre les associés de la manière suivante :
- Monsieur Nicolas LUXEREAU : 26,08%, soit 13 040 euros
- La société HP INVEST : 10%, soit 5 000 euros
- La société INVEST ABOVE : 32% soit 16 000 euros
- La société PALTIM INVEST : 31,92% soit 15 960 euros

Je vous précise que 26,08% des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit la somme de 13 040 euros, serait éligible à la réfaction fiscale de 40 % prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Par ailleurs, je vous rappelle que les dividendes perçus par les personnes physiques domiciliées en France supportent, dès leur versement, un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,4%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6% de prélèvements sociaux (taux applicable au 1er janvier 2026).

Toutefois, je vous rappelle que peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

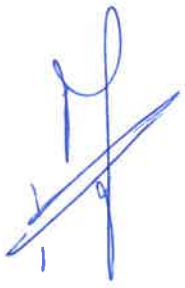
Je vous rappelle en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 759 764 euros.

Afin de me conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, et la mesure fiscale correspondante, ont été les suivants :

EXERCICE CLOS LE	DIVIDENDES	MESURE FISCALE
31 décembre 2024	10 000 euros	Abattement fiscal de 40 % à concurrence de 26,08% des dividendes distribués, soit la somme de 2 608 euros
31 décembre 2023	30 000 euros	Abattement fiscal de 40 % à concurrence de 26,08% des dividendes distribués, soit la somme de 7 824 euros
31 décembre 2022	250 000 euros	Abattement fiscal de 40 % sur l'intégralité des dividendes distribués

Extrait certifié conforme
Fabrice ILTIS
Gérant



A.G.2.M. GEOMETRES EXPERTS
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital 400 000 euros
9 Rue du Bocéno 56400 AURAY
RCS LORIENT 382 957 058

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 AVRIL 2026

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 49 373 euros, de la manière suivante :

- 2 469 euros au compte de réserve légale qui s'élève à 36 958 euros et sera ainsi porté à 39 427 euros,
- le solde, soit la somme de 46 904 euros, à la distribution d'un dividende au profit des associés,

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide en outre de prélever la somme de 3 096 euros sur le compte « autres réserves », qui s'élève à 323 434 euros et sera ainsi ramené à 320 338 euros, et de l'affecter à la distribution d'un dividende au profit des associés.

C'est ainsi la somme globale de 50 000 euros qui est distribuée aux associés.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité des associés, que ce dividende sera, à titre exceptionnel, réparti entre les associés de la manière suivante :
- Monsieur Nicolas LUXEREAU : 26,08%, soit 13 040 euros
- La société HP INVEST : 10%, soit 5 000 euros
- La société INVEST ABOVE : 32% soit 16 000 euros
- La société PALTIM INVEST : 31,92% soit 15 960 euros

Il est précisé que 26,08% des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit la somme de 13 040 euros, est éligible à la réfaction fiscale de 40 % prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'associé personne physique a pris acte que :

- les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,4%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6% de prélèvements sociaux (taux applicable au 1er janvier 2026).

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt

dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

L'associé personne physique a en outre pris acte que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, et la mesure fiscale correspondante, ont été les suivants :

EXERCICE CLOS LE	DIVIDENDES	MESURE FISCALE
31 décembre 2024	10 000 euros	Abattement fiscal de 40 % à concurrence de 26,08% des dividendes distribués, soit la somme de 2 608 euros
31 décembre 2023	30 000 euros	Abattement fiscal de 40 % à concurrence de 26,08% des dividendes distribués, soit la somme de 7 824 euros
31 décembre 2022	250 000 euros	Abattement fiscal de 40 % sur l'intégralité des dividendes distribués

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
Fabrice ILTIS
Gérant

